

www.bioformation.org



© iStockphoto - Balckjack3D

Guadeloupe - Martinique

Catalogue 1^{er} semestre 2021



Nouveauté 2021 : Notre catalogue de formations Guadeloupe - Martinique !!

Soucieux de répondre au mieux à vos besoins en formation et conscients des soucis logistiques et financiers que vous rencontrez pour former vos personnels, nous avons décidé d'adapter nos offres et organiser des sessions inter-entreprises à proximité directe de vos établissements en Guadeloupe et Martinique.

Vous retrouverez donc dans cette brochure des stages, que vous connaissez probablement déjà car habituellement proposés en Métropole, que nos formateurs viendront animer pour vous au cours du 1^{er} semestre 2021.

Vous besoins concernent d'autres thèmes que ceux proposés ici ?

Nous sommes à votre écoute pour mettre en place les actions qui vous conviennent dans un format présentiel ou même distanciel si besoin.

Vous avez un besoin pour un groupe (3 personnes ou plus) ?

Toutes les formations de cette plaquette mais également de notre Catalogue général peuvent être déployées « en intra », dans votre établissement, pour former vos équipes sur des programmes sur-mesure et aux dates qui vous conviennent.

N'hésitez pas à nous contacter par téléphone au **+33 1 42 15 20 31**
ou par mail [**contact@bioformation.org**](mailto:contact@bioformation.org)

Sommaire détaillé

Gestion et assurance de la qualité

DT.AQ.CQF	Gestion des contrôles qualité au laboratoire	4
DT.AQ.MT	Métrologie	5
DT.AQ.AI	Audit interne suivant NF EN ISO 15189	6
DT.AQ.BIOD	Biologie délocalisée et système de management de la qualité (Norme NF EN 22870)	7

Management et communication

DT.MC.TR	Nouvelles missions des tuteurs et référents au laboratoire	8
DT.MC.CRI	Accompagner ses collaborateurs en situation de crise	9
DT.MC.S	Stress et gestion de la relation	10
DT.SEC.B	Excellence de l'accueil et gestion des patients difficiles	11

Environnement - Hygiène - Sécurité

DT.HS.S	Prévention des risques au laboratoire - Démarche générale, risques biologiques et chimiques	12
DT.TRAN	Transport des échantillons biologiques - Risques, sécurité et bonnes pratiques	13
DT.DECH	Gestion des déchets au laboratoire	14

Anatomo-cyto-pathologie

DT.ANA.V	Initiation au vocabulaire de l'anatomie et cytologie pathologiques	15
DT.ANA.GP	Macroscopie des organes gynécologiques pelviens - Techniques de prélèvement et examen macroscopique	16

Biochimie

DT.BIC.VB	Vérification technique et interprétation des bilans biochimiques	17
DT.HOR.B	Vérification technique et interprétation des bilans en hormonologie - Limites de l'immunoanalyse	18

Hématologie

DT. HEM.O1	Formules sanguines normales et pathologiques - <i>Initiation</i>	19
DT. HEM.O2	Formules sanguines normales et pathologiques - <i>Perfectionnement</i>	20
DT. HEM.D	Perfectionnement des connaissances en hémostase	21

Microbiologie

DT.BAC.W	Pratique journalière en Bactériologie - <i>Remise à niveau</i>	22
DT.PAR.PM	Parasitologie médicale	23

Biologie moléculaire

DT.TEC.ZI	Connaissances de base en Biologie moléculaire	24
DT.TEC.QP	PCR quantitative : approche théorique et pratique	25
DT.TEC.JM2	Comprendre le séquençage NGS (Next Generation Sequencing)	26



Gestion des contrôles qualité au laboratoire

GESTION ET ASSURANCE DE LA QUALITÉ



Objectifs

A l'issue de ce module, les stagiaires seront capables :

- de gérer les CIQ de manière quotidienne
- de mettre en œuvre un nouveau lot de contrôle
- d'organiser la gestion des EEQ et de suivre les résultats avec leur encadrement

Prérequis

Connaître le mode de calcul et la signification des paramètres statistiques basiques (Moyenne, Écart-type, CV)
Avoir une première expérience pratique des «cartes de contrôle»

Public

Technicien, Cadre, Biologiste

Programme

Introduction

Définitions

Les différents types de contrôle qualité : domaines d'application et obligations réglementaires

Rappels statistiques

Paramètre de position

Paramètre de dispersion

Lois statistiques usuelles

Les performances d'une méthode analytique

Définitions

Incidence sur le contrôle de qualité

Le contrôle qualité des méthodes quantitatives :

- Le contrôle qualité interne

La maîtrise des procédés et le choix des contrôles
L'organisation des contrôles, définition d'une série : cas pratiques

Interprétation et validation des résultats : les règles de Westgard

Que faire en cas de modification des conditions analytiques : présentation d'un mode opératoire

- Le contrôle qualité externe

Définition

Les contraintes d'organisation

Transmission et exploitation des résultats

Les paramètres de suivi : définition et interprétation

Lien avec les incertitudes de mesure

Utilisation des résultats de CIQ et EEQ dans le calcul de l'incertitude

Conclusion

Réf.: DT.AQ.CQF

Durée

2 jours 13 h

Coût (net)

1250 €

Intervenants

Mme F. MERIQUE
et collaborateurs

Session

Du 17 au 18/06/21

Lieu

GAUDELOUPE,
MARTINIQUE

Pédagogie

Théorie 70% - Interactivité TD exercices 30%

Notes

Remise d'un support de cours.

Outils pédagogiques : Vidéoprojection.

Validation des acquis par test QCM/QROC.

Durée journalière habituelle de formation : 7 h.

Heure de début 1^{er} jour : 9h

Heure de fin dernier jour : 16h30



Objectifs

À l'issue de ce module, les stagiaires seront capables de développer un plan d'étalonnage, de gérer un parc d'appareils et d'occuper la fonction de référent métrologie dans le laboratoire

Prérequis

Initiation à la gestion de la Qualité

Public

Technicien, Cadre, Biologiste,
Ingénieur, Chercheur, Responsable
métrologie

Programme

Introduction

Définitions et vocabulaire
Métrologie et Assurance Qualité
La mesure (universalité et véracité)
Rappel des exigences dans le cadre de l'accréditation

Les instruments de mesure

Caractéristiques d'un instrument de mesure
Justesse et fidélité
Application à la mesure du volume

Gestion des moyens de mesure

Choix d'un appareil de mesure
Réception et qualification
Maîtrise technique
Application aux enceintes de températures et centrifugeuses

Étalonnage et vérification

Définitions et chaîne d'étalonnage
Traçabilité métrologique
Confirmation métrologique
Détermination des périodicités : analyse des tendances et ajustement des périodicités
Choix par appareils
Application à la mesure des températures et du volume

Vérification interne

Organisation du laboratoire
Cas des pipettes
Cas des enceintes thermo statées
Cas des sondes de température

Prestations sous traités

Cahier des charges
Choix du prestataire
Confirmation métrologique

Incertitude de mesure

Définitions et principe d'évaluation
Exercices sur mesures simples

Savoir compléter son système de métrologie

Mise en place de la démarche métrologie pour tous les appareils du laboratoire : définition criticité, qualification initiale et suivi métrologique

Les instances de la métrologie

La métrologie nationale et internationale
Relation avec le laboratoire

Réf. : DT.AQ.MT

Durée

3 jours 21 h

Coût (net)

1 700 €

Intervenants

Mme F. MERIQUE
et collaborateurs

Session

Du 14 au 16/06/21

Lieu

GUADELOUPE,
MARTINIQUE

Pédagogie

Théorie 60% - TD 40%

Notes

Remise d'un document de synthèse.
Outils pédagogiques : Normes, Vidéoprojection.
Validation des acquis par test QCM/QROC.
Durée journalière habituelle de formation : 7 h.

Heure de début 1^{er} jour : 9h

Heure de fin dernier jour : 16h30



Audit interne suivant NF EN ISO 15189

GESTION ET ASSURANCE DE LA QUALITÉ



Objectifs

- À l'issue de ce module, les stagiaires seront capables :
- de mettre en œuvre un programme d'audit au laboratoire
 - d'être auditeur interne au laboratoire

Prérequis

Expérience de la mise en œuvre de l'Assurance de la Qualité
Connaissance de la norme ISO 15189 et des référentiels applicables

Public

Technicien, Secrétaire, Cadre,
Biologiste, personne devant participer à un audit

Programme

Introduction

Définitions et vocabulaire
Objectifs de l'audit interne

Les différents types d'audits

Audit interne
Audit externe dont audit d'accréditation

Les acteurs de l'audit – Leurs rôles et leurs responsabilités

Le responsable d'audit
L'équipe d'audit
Les experts
Le personnel du service audité

Organisation des audits internes dans le laboratoire

Qualification des auditeurs
Élaboration et suivi du programme d'audit conformément au SH REF 02 Version 06

Déroulement d'un audit

Avant l'audit

- Le plan d'audit
- Préparation du référentiel
- Application : analyse d'un référentiel et de document - préparation des interviews

Pendant l'audit

- La réunion d'ouverture
- Les interviews, les constats terrain
- La réunion de clôture
- Application : mise en situation d'interview

Après l'audit

- Le compte rendu
- Les fiches d'écart
- Application : rédaction de fiches d'écart et de compte rendu

Les actions correctives

Analyse des fiches d'écart et définition du plan d'action

Conclusions

Le profil de l'auditeur

Réf.: DT.AQ.AI

Durée

3 jours 21 h

Coût (net)

1 700 €

Intervenants

Mme F. MERIQUE
et collaborateurs

Session

Du 26 au 28/04/21

Lieu

GUADELOUPE,
MARTINIQUE

Pédagogie

Théorie 50% - TD 50%

Notes

Remise d'un document de synthèse.
Outils pédagogiques : Vidéoprojection.
TD : simulation d'un audit de procédure.
Validation des acquis par test QCM/QROC.
Durée journalière habituelle de formation : 7 h.

Heure de début 1^{er} jour : 9h

Heure de fin dernier jour : 16h30



Biologie délocalisée et système de management de la qualité (Norme NF EN 22870)

GESTION ET ASSURANCE DE LA QUALITÉ

Objectifs

ADAPTABLE EN INTRA

À l'issue de ce module, les stagiaires seront capables de compléter leur système de management de la qualité afin d'être conforme à la norme NF EN ISO 22870

Prérequis

Expérience de la mise en œuvre de l'Assurance de la Qualité
Connaissance de la norme ISO 15189 et des référentiels applicables

Public

Biologiste, Cadre, Technicien, RAQ,
Réfèrent biologie délocalisée, IDE,
Ingénieur

Programme

Introduction

Domaine d'application de la norme ISO 22870
Gestion de la portée d'accréditation : particularités de la biologie délocalisée

Exigences de management spécifiques à la biologie délocalisée

Définition des responsabilités et structures transversales
Approche processus : exemple
Gestion des non conformités et amélioration continue (exemple)
Maîtrise des enregistrements et traçabilité
Organisation des audits internes
Revue de direction

Exigences techniques spécifiques à la biologie délocalisée

Personnel : rôle de chacun. Organisation des responsabilités
Gestion du matériel : qualification
Gestion des produits : qualification et suivi
Pré-analytique
Processus analytique et validation méthode (exemple)
Gestion du contrôle qualité : élaboration procédures, exemple
Procédures post-analytique et informatique

Conclusion

Réf.: DT.AQ.BIOD

Durée

2 jours 13 h

Coût (net)

1 250 €

Intervenants

Mme F. MERIQUE
et collaborateurs

Session

Du 29 au 30/04/21

Lieu

GUADELOUPE,
MARTINIQUE

Pédagogie

Théorie 50% - Étude de cas 50%

Notes

Remise d'un support de cours.
Outils pédagogiques : Vidéoprojection.
Validation des acquis par test QCM/QROC.
Durée journalière habituelle de formation : 7 h.

Heure de début 1^{er} jour : 9h

Heure de fin dernier jour : 16h30



Nouvelles missions des tuteurs et référents au laboratoire

NOUVEAU

MANAGEMENT - COMMUNICATION

ADAPTABLE EN INTRA

Objectifs

- Comprendre les responsabilités de chacun dans les laboratoires
- Identifier les possibilités d'enrichissement de cette fonction et les compétences nécessaires pour les assumer efficacement
- Comprendre le rôle et les responsabilités des référents et des tuteurs
- Identifier les compétences nécessaires pour remplir ces fonctions
- Mener à bien sa mission de référent et de tuteur
- Bien communiquer autour de ses fonctions

Prérequis

Pas de prérequis pour le personnel de laboratoire

Public

Technicien, secrétaire, Cadre

Programme

Le nouveau panorama de la biologie médicale

- Les motifs de regroupement des laboratoires
- Les nouvelles structures organisationnelles
- Les répercussions sur les métiers
- Les scénarios possibles pour l'avenir

Les nouvelles missions

- Les missions des techniciens préleveurs
- Les missions des secrétaires
- Les opportunités d'enrichissement de la fonction

Les missions du référent

- Définition et utilité de la fonction de référent
- La place du référent dans l'organisation
- Les domaines de référence et la durée de la mission
- Les compétences du référent et le volontariat
- La nature et les limites de l'autorité du référent

Les missions du tuteur

- Définition et utilité de la fonction de tuteur
- Les relations avec les interlocuteurs internes et externes
- La définition d'un parcours de formation
- Le transfert du savoir, du savoir-faire et du savoir être
- Le suivi de l'engagement des tutorés

Communiquer, animer, former

- Les outils d'information et de communication
- L'animation de réunions et la conduite d'entretiens
- Comment passer de l'information à la formation
- Les objectifs, méthodes et moyens pédagogiques

La mise en place de la démarche

- Les finalités : gestion des compétences et habilitation
- Le suivi des apprenants et l'évaluation des acquis
- Les conditions de réussite de la démarche

Réf.: DT.MC.TR

Durée

3 jours 20 h

Coût (net)

1 700 €

Intervenants

Mme C. MOLLICONE
et collaborateurs

Session

Du 07 au 09/06/21

Lieu

GUADELOUPE,
MARTINIQUE

Pédagogie

Étude de cas 60% - Théorie 40%

Notes

Remise de documentation et support de cours.
Outils pédagogiques : Vidéoprojection.
Validation des acquis par plan d'action individuel.
Durée journalière habituelle de formation : 7 h.

Heure de début 1^{er} jour : 9h30

Heure de fin dernier jour : 16h



Accompagner ses collaborateurs en situation de crise

NOUVEAU

MANAGEMENT - COMMUNICATION

ADAPTABLE EN INTRA

Objectifs

Acquérir les outils pour accompagner son équipe en situation de crise sanitaire ou autre
Trouver et mettre en action des solutions efficaces pour sortir des situations de crise
Développer son leadership pour manager dans l'incertitude

Prérequis

Pas de prérequis pour le personnel de laboratoire

Public

Personnels d'encadrement, Biologistes, toute personne ayant à manager des équipes, piloter des opérations de changement au sein du laboratoire, accompagner ses collaborateurs en situation de crise

Programme

Période difficile ou crise : décrypter la situation de son équipe

Comprendre les différentes crises : sanitaire, réorganisation, rachat, fusion, conflits entre coéquipiers...

Analyser les causes, les enjeux et les spécificités de chaque crise

Prendre conscience des répercussions d'une situation difficile sur l'équipe

Repérer les « signaux faibles » pour anticiper les situations difficiles

Réagir en leader face à une situation de crise

Adopter le bon style de management pour accompagner efficacement chaque collaborateur

Impliquer son équipe dans la recherche de solution (réunions participatives, entretiens de feedback...)

Prendre du recul pour conserver son objectivité

Gérer son stress et ses moments de doutes

Adopter une posture gagnant/gagnant pour maintenir la motivation et la cohésion de son équipe

Communiquer et former au changement

Connaître les règles de base de la communication

Éviter les pièges de la « mécommunication »

Savoir ancrer le projet dans une réalité

Identifier et choisir les vecteurs de la communication

Établir un plan de communication

Définir les besoins en formation

Accompagner les hommes, gérer les résistances

Approche sociologique

Comprendre les résistances au changement

Découvrir comment elles s'expriment

Identifier et traiter les trois catégories d'acteurs

Mesurer le « climat » du changement

Identifier les acteurs clés

Piloter la conduite du changement

Mettre en place le suivi des actions

Utiliser des indicateurs pertinents

Anticiper les principaux risques

Détecter les anomalies et les dérives

Réf.: DT.MC.CRI

Durée

2 jours 13 h

Coût (net)

1 200 €

Intervenants

Mme C. MOLLICONE
et collaborateurs

Session

Du 05 au 06/05/21

Lieu

GUADELOUPE,
MARTINIQUE

Pédagogie

TP 50% - Théorie 50%

Notes

Remise d'un support de cours.

Outils pédagogiques : Vidéoprojection.

Validation des acquis par exercices de mises en application tout au long de la formation.

Durée journalière habituelle de formation : 7 h.

Heure de début 1^{er} jour : 9h30

Heure de fin dernier jour : 16h30





Stress et gestion de la relation

MANAGEMENT - COMMUNICATION

Objectifs



Comprendre les mécanismes du stress à partir des récentes découvertes des neurosciences
Développer sa compétence à gérer sa tension personnelle
Améliorer sa capacité à gérer les relations en situation de stress

Prérequis

Pas de prérequis pour le personnel de laboratoire

Public

Technicien, Secrétaire, Cadre,
Biologiste, Enseignant, Ingénieur,
Chercheur

Programme

L'importance du phénomène

Une notion nouvelle : les risques psychosociaux
Le stress et ses manifestations
Inventaire des causes et conséquences

Les principaux acquis des sciences du comportement

Les récentes découvertes sur le fonctionnement du cerveau
Les liens entre pensées, émotions, et comportements

La gestion individuelle du stress

L'impact des convictions et des intolérances
Comment conserver son calme et la confiance en soi
Les méthodes de détente et relaxation

La gestion relationnelle du stress

Les formes du stress : anxiété, agressivité, découragement
Comment éviter les faux-pas face à une personne stressée
Identifier et respecter les états de stress

Gérer les comportements manipulateurs

La détection des comportements manipulateurs
Limiter l'effet des attitudes violentes ou antisociales

Savoir se préserver

De la visualisation ressource aux ancrages

Réf.: DT.MC.S

Durée

2 jours 13 h

Coût (net)

1200 €

Intervenants

Mme C. MOLLICONE
et collaborateurs

Session

Du 10 au 11/06/21

Lieu

GUADELOUPE,
MARTINIQUE

Pédagogie

Théorie 50% - Étude de cas/TP 50%

Notes

Remise d'une documentation.
Outils pédagogiques : Vidéoprojection.
Validation des acquis par questionnaire
d'auto-évaluation.
Durée journalière habituelle de formation : 7 h.

Heure de début 1^{er} jour : 9h30

Heure de fin dernier jour : 16h30





Excellence de l'accueil et gestion des patients difficiles

SECRETARIAT

Objectifs



Identifier et appliquer les principes d'une relation d'accueil et de service de qualité, prenant en compte les attentes particulières des patients et les principes de la profession

Acquérir les bases théoriques permettant d'identifier les principales typologies de patients difficiles

Acquérir les techniques afin de gérer au mieux et efficacement les situations difficiles et/ou conflictuelles

Prérequis

Pas de prérequis pour le personnel de laboratoire

Public

Technicien, Infirmière, Secrétaire

Programme

L'accueil et l'image du laboratoire

L'importance de l'accueil, vitrine du laboratoire

Les situations d'accueil : téléphone, comptoir...

Les règles d'or d'un accueil de qualité

Les composantes : l'organisation et la relation

Entretenir des relations positives avec ses interlocuteurs

Comprendre les attentes et besoins des patients

La discrétion nécessaire au respect de la confidentialité

Les règles concernant le rendu des résultats

L'accueil téléphonique

Le décrochage et la phrase de bienvenue

La gestion des appels simultanés

Les phrases-clés de l'excellence au téléphone

L'excellence de l'accueil : les « petits plus » qui font la différence

Le rangement et la propreté des postes

L'agrément de la salle d'attente (affichage, revues...)

L'identification du patient et la saisie du dossier

Les précautions de manipulation des échantillons

La notion de qualité de service et de satisfaction des patients

Les situations conflictuelles

Maîtriser sa tension face aux situations difficiles

Accueillir et calmer la colère ou l'anxiété du patient

S'affirmer et savoir refuser sans froisser

S'adapter à la personnalité de l'interlocuteur

Réf.: DT.SEC.B

Durée

2 jours 13 h

Coût (net)

1 200 €

Intervenants

Mme C. MOLLICONE
et collaborateurs

Session

Du 03 au 04/05/21

Lieu

GUADELOUPE,
MARTINIQUE

Pédagogie

Théorie 70% - Étude de cas 30%

Notes

Remise de documentation et support de cours.

Outils pédagogiques : Vidéoprojection.

Validation des acquis par test QCM/QROC.

Durée journalière habituelle de formation : 7 h.

Heure de début 1^{er} jour : 9h30

Heure de fin dernier jour : 16h30



Prévention des risques au laboratoire

Démarche générale, risques biologiques et chimiques

ENVIRONNEMENT - HYGIÈNE - SÉCURITÉ

Objectifs

Acquérir les notions fondamentales pour la compréhension des risques en laboratoires d'analyses
Analyser, localiser et quantifier les différents risques et les dangers liés à la pratique professionnelle
Permettre une meilleure appréhension des risques liés à l'introduction de nouvelles techniques et méthodes au laboratoire de biologie



Prérequis

Avoir des notions de prévention, de risques et des différents dangers liés à la pratique professionnelle en laboratoire

Public

Technicien, Cadre, Biologiste, Enseignant, Ingénieur, Chercheur

Programme

Contexte réglementaire - Définitions

Aperçu des principaux textes autour de la sécurité au travail : évaluation des risques, pénibilité, responsabilités, obligations, sanctions, prévention...

Quels risques au laboratoire ?

Identifier danger, risque et situation dangereuse
Inventaire des dangers et des risques
Méthodologie d'évaluation des risques

Quelles actions mettre en œuvre suite à l'évaluation des risques ?

Les principes généraux de prévention : article L. 4121-2 du Code du Travail, outil d'aide à la décision quant aux actions à mener, classement des actions potentielles ?
Les différentes stratégies de prévention : voie technique, voie organisationnelle, voie humaine
Le suivi et le pilotage du plan d'actions

Les risques biologiques

Identification et classement des agents biologiques
La chaîne de transmission des agents biologiques
En fonction du classement des agents biologiques : règles de confinement, équipements de protection collective et individuelle
L'évaluation des risques
Les mesures de prévention au laboratoire
Les déchets d'activités de soins à risque infectieux
Aperçu de la réglementation transport pour les échantillons biologiques et les déchets d'activités de soins à risque infectieux
La formation des personnels

Le suivi médical en fonction des expositions
Les conduites à tenir en cas d'incident/accident

Les risques chimiques

Identification et classement des agents chimiques (agents chimiques dangereux, agents CMR, perturbateurs endocriniens, nanoparticules)
Le rôle de l'étiquette et de la fiche de données de sécurité comme source d'informations
Les expositions actives et passives aux agents chimiques
L'évaluation des risques
Les mesures de prévention au laboratoire
Le stockage et la gestion des produits chimiques
La formation des personnels
Le suivi médical en fonction des expositions
Les conduites à tenir en cas d'incident/accident

L'évaluation des risques au quotidien

Les documents « basiques » : affichages obligatoires, protocole de sécurité, consignation...
Les méthodes : accueil sécurité, gestion des incidents/accidents, les bonnes pratiques face aux risques biologiques et chimiques...
Comment chercher et vérifier un point réglementaire ?
Importance de la veille réglementaire sécurité dans la démarche globale de prévention
Les visites sécurité : un moyen de suivre la démarche de prévention et d'évaluer son efficacité
Les causeries sécurité : un moyen de maintenir un bon niveau d'information et de prévention

Réf.: DT.HS.S

Durée

3 jours 21 h

Coût (net)

1 700 €

Intervenants

M. B. GUEROUX

Session

Du 21 au 23/06/21

Lieu

GUADELOUPE,
MARTINIQUE

Pédagogie

Théorie 75% - Étude de cas 25%

Notes

Remise d'un support de cours.
Outils pédagogiques : Vidéoprojection.
Validation des acquis par test QCM/QROC.
Durée journalière habituelle de formation : 7 h.

Heure de début 1^{er} jour : 9h

Heure de fin dernier jour : 17h



Transport des échantillons biologiques

Risques, sécurité et bonnes pratiques

ENVIRONNEMENT - HYGIÈNE - SÉCURITÉ



Objectifs

Maîtriser l'activité transport au laboratoire
Connaître les emballages conformes au transport

Prérequis

Tout le personnel de laboratoire impliqué dans les opérations de transport :
coursier - responsable...

Public

Coursier, Technicien, Cadre, Biologiste

Programme

Introduction

Les différents produits transportés dans l'activité du laboratoire

Cadre réglementaire

Les obligations au laboratoire : GBEA, norme ISO 15189, arrêtés de 1994 et 2007...

Transport des produits biologiques : Règlement ADR, arrêté TMD, IATA, Poste

Les bonnes pratiques lors du conditionnement et de l'expédition

- Conditionnements et emballages conformes
- Equipements et documents nécessaires au transport
- Préservation de l'échantillon : T° contrôlée
- Applications concrètes de la réglementation

Mesures réglementaires

- Documents en fonction des produits
- Déclaration de matières dangereuses - consignes de sécurité

Mesures d'hygiène et de sécurité

- Risques à cette étape
- Règles d'hygiène individuelle et collective

Les bonnes pratiques lors du transport

- Mesures réglementaires
- Equipement du véhicule
 - Marquage et signalisation
 - Documents réglementaires à avoir

Mesures d'hygiène et de sécurité

- Risques rencontrés lors du transport
- Règles d'hygiène individuelle et collective
- Comportement en cas d'accident ou d'incident - déclaration d'accident

Les bonnes pratiques lors de la réception

- Mesures réglementaires
- Réception : identification des dysfonctionnements
 - Gestion des non conformités

Mesures d'hygiène et de sécurité

- Règles d'hygiène individuelle et collective

Organisation du travail - Mise en pratique de la réglementation

- Obligations et limites des différents intervenants - formation du personnel
- Gestion et organisation des tournées pour les coursiers
- Traçabilité des échantillons

Cette formation prend en compte les évolutions de l'ADR et de l'arrêté TMD

Réf.: DT.TRAN

Durée

1 jour 7 h

Coût (net)

780 €

Intervenants

M. B. GUEROUX

Session

Le 24/06/21

Lieu

GUADELOUPE,
MARTINIQUE

Pédagogie

Théorie 70% - Étude de cas 30%

Notes

Remise d'un support de cours.
Outils pédagogiques : Vidéoprojection.
Validation des acquis par test QCM/QROC.
Durée journalière habituelle de formation : 7 h.

Heure de début 1^{er} jour : 9h

Heure de fin dernier jour : 17h



Gestion des déchets au laboratoire

ENVIRONNEMENT - HYGIÈNE - SÉCURITÉ

Objectifs

ADAPTABLE EN INTRA

Connaître les bases réglementaires et pratiques nécessaires à l'expédition des déchets (dangereux, non dangereux)
Assimiler le langage technique permettant de dialoguer avec les différents intervenants de la chaîne transport et logistique
Pouvoir mettre en place et gérer une filière déchets au sein du laboratoire

Prérequis

Pas de prérequis pour le personnel de laboratoire

Public

Personnel en charge de l'expédition des déchets, Biologiste, Responsable qualité, Responsable HSE

Programme

Définitions, règlements

Qu'est-ce qu'un déchet ? Dangereux ou non dangereux ?

Quels textes s'appliquent au laboratoire ? (Code de l'environnement, décrets, arrêtés, circulaires...)

Règlements : transport (ADR), produits chimiques (CLP)

Les déchets produits au laboratoire

Déchets assimilables aux ordures ménagères

Déchets confidentiels

Déchets d'emballages

Déchets biologiques à risque infectieux (DASRI), déchets des agents transmissibles non conventionnels (ATNC)

Pièces anatomiques

Déchets biologiques radioactifs

Déchets liquides des automates

Déchets chimiques

Déchets électriques et électroniques (D3E) en contact ou non avec des produits biologiques

La gestion des déchets au laboratoire

Les choix des emballages en fonction des états physique (liquide, solide...)

Les locaux de stockage

Les périodicités d'enlèvement

Les expéditions, le transport

Les documents administratifs (conventions, registre déchets, bordereaux de suivi des déchets)

La traçabilité et l'archivage des documents

Bonnes pratiques de gestion au quotidien

Gestion du tri

Gestion des locaux

Sensibilisation et formation des personnels

Aperçu des filières de traitement-élimination

Réf.: DT.DECH

Durée

1 jour 7 h

Coût (net)

780 €

Intervenants

M. B. GUEROUX

Session

Le 25/06/21

Lieu

GUADELOUPE,
MARTINIQUE

Pédagogie

Théorie 70% - Étude de cas 30%

Notes

Remise d'un support de cours.

Outils pédagogiques : Vidéoprojection.

Validation des acquis par test QCM/QRQC.

Durée journalière habituelle de formation : 7 h.

Heure de début 1^{er} jour : 9h

Heure de fin dernier jour : 17h



Initiation au vocabulaire de l'anatomie et cytologie pathologiques

ANATOMO-CYTO-PATHOLOGIE



Objectifs

- Savoir écrire et comprendre le vocabulaire principal spécifique de cette spécialité
- Enrichir son vocabulaire professionnel
- Améliorer la compréhension des documents manipulés dans sa vie professionnelle, éviter les fautes d'orthographe
- Acquérir des termes précis et techniques pour les utiliser et les comprendre

Prérequis

Pas de prérequis pour le personnel travaillant dans une structure d'anatomie et cytologie pathologiques

Public

Technicien, Secrétaire

Programme

Pré test par QROC, QCM, mots à compléter, ...

Vocabulaire de la macroscopie

Vocabulaire de l'histopathologie

Vocabulaire de la cytopathologie

Vocabulaire de la pathologie tumorale

Post test : idem au pré test

Évaluation des acquis et correction

Exposés théoriques suivis d'ateliers pratiques :

Analyse de comptes rendus de pathologie sélectionnés et décryptés

Mots trouvés à compléter

Petites dictées accumulant les mots à risque d'erreur, de signification particulière...

Faux amis

Travail par l'étymologie, l'analogie de sens, l'image, l'iconographie macroscopique et histologique...

Réf.: DT.ANA.V

Durée

1 jour 7 h

Coût (net)

850 €

Intervenants

Dr F. CORNELIS
et collaborateurs

Session

Le 07/06/21

Lieu

GUADELOUPE,
MARTINIQUE

Pédagogie

50% Théorie - 50% TP

Notes

Remise de documentation et support de cours.
Outils pédagogiques : Vidéoprojection.
Validation des acquis par pré et post tests.
Durée journalière habituelle de formation : 7 h.

Heure de début 1^{er} jour : 9h

Heure de fin dernier jour : 17h



Macroscopie des organes gynécologiques pelviens - Techniques de prélèvement et examen macroscopique

ANATOMO-CYTO-PATHOLOGIE



Objectifs

Acquérir les mécanismes de prise en charge des organes gynécologiques contenus dans le petit bassin selon les indications et les classifications en vigueur

Savoir effectuer les prélèvements macroscopiques (méthodologie, description, reconnaissance des lésions élémentaires, sélection des prélèvements) et rédiger un compte-rendu macroscopique

Prérequis

Connaître les principes de base de fixation et expérience professionnelle en anatomie pathologique souhaitable

Public

Technicien, Médecin ou interne en anatomopathologie

Programme

Rappel anatomique du petit bassin normal, des rapports des différents organes

Principes généraux des classifications anatomo-cliniques

Grands principes généraux de la macroscopie
Aspects pratiques

Apport de l'étude macroscopique en fonction des indications cliniques

Prélèvement pour congélation de tumeur si nécessité

Aspects particuliers selon les indications et le type de pièce

Ovaire : kyste, torsion, tumeur

Trompe : exérèse pour grossesse extra-utérine, tumeur

Pièce d'annexectomie prophylactique

Utérus : exérèse pour myomes, pour tumeur du col / de l'endomètre

Léiomyomes, polypes : en totalité, en fragments

Col : conisation, polypes, curetage

Vulve

Pièces diverses de pelvectomie

Curages ganglionnaires, etc.

Macroscopie

Application et élaboration d'un compte-rendu macroscopique

Dossiers cliniques avec confrontation de cas comprenant documents photographiques, vidéos et résultats histologiques

Réf. : DT.ANA.GP

Durée

3 jours 21 h

Coût (net)

1 800 €

Intervenants

Dr F. CORNELIS
et collaborateurs

Session

Du 09 au 11/06/21

Lieu

GUADELOUPE,
MARTINIQUE

Pédagogie

Théorie 50% - TP 20% - TD 30%

Notes

Remise de documentation et support de cours.

Outils pédagogiques : Vidéoprojection. Collection de photos numérisées et de lames.

Validation des acquis par test rédactionnel et analyse de photos numérisées.

Durée journalière habituelle de formation : 7 h.

Heure de début 1^{er} jour : 9h

Heure de fin dernier jour : 16h30



Vérification technique et interprétation des bilans biochimiques

BIOCHIMIE



Objectifs

Maîtriser la vérification technique des marqueurs biochimiques analysés par des techniques classiques (potentiométrie, spectrophotométrie, néphélométrie, immunoanalyse et électrophorèse), en tenant compte de la qualité de l'échantillon (conditions de prélèvement, stabilité, aspect, ...) et des pièges analytiques (molécules interférentes, ...) S'entraîner à interpréter des bilans en fonction des situations analytiques et physiopathologiques

Prérequis

Pas de prérequis pour le personnel technique de laboratoire

Public

Technicien, Biologiste

Programme

Présentation de la formation

- Limites et pièges analytiques en biochimie

Exploration biochimique du rein

- Marqueurs : urée, créatinine, clairances, acide urique, protéinuries
- Contextes biologiques : insuffisances rénales, syndrome néphrotique, ...

Métabolisme hydro-électrolytique

- Marqueurs : sodium, potassium, osmolarité, osmolalité
- Contextes biologiques : déshydratations, hyperhydratations, hypokaliémies, hyperkaliémies

Visite du laboratoire de biochimie

- Discussion interactive sur l'organisation et le fonctionnement d'un laboratoire d'analyse médicale

Exploration biochimique du foie

- Marqueurs : ASAT, ALAT, PAL, GGT, bilirubines, acides biliaires, ammoniémie, CDT, index de fibrose et d'inflammation
- Contextes biologiques : cytolyse, cholestase, insuffisance hépatique, ictère, cirrhose

Exploration du métabolisme du fer

- Marqueurs : Fer, Ferritine, Transferrine et coefficient de saturation, récepteur soluble de la transferrine, hepcidine
- Contextes biologiques : carences et surcharges en fer

Exploration biochimique du diabète

- Marqueurs : glucose, HGPO, hémoglobine glyquée, insuline, peptide c
- Contextes biologiques : diabète de type I et II

Exploration biochimique du cœur

- Marqueurs : CPK, troponines, NT-proBNP/BNP
- Contextes biologiques : insuffisance cardiaque, syndrome coronarien aiguë, infarctus du myocarde

Exploration biochimique des lipides

- Marqueurs : Exploration d'une anomalie lipidique, triglycérides, cholestérol, HDL, LDL, LP(a)
- Contextes biologiques : dyslipidémies

Électrophorèse des protéines

- Marqueurs : protéines sériques, urinaires et du LCR
- Contextes biologiques : dysglobulinémies, cirrhose, syndrome néphrotique, ...

Exemple de cas de vérification technique et de validation biologique

Réf.: DT.BIC.VB

Durée

2,5 jours 19 h

Coût (net)

1 650 €

Intervenants

Dr G. MARCEAU

Session

Du 07 au 09/06/21

Lieu

GUADELOUPE,
MARTINIQUE

Pédagogie

Théorie 50% - Étude de cas 50%

Notes

Remise de documentation et support de cours.
Outil pédagogique : Vidéoprojection.
Validation des acquis par dialogue interactif et résolution de cas cliniques.
Durée journalière habituelle de formation : 7 h.

Heure de début 1^{er} jour : 9h

Heure de fin dernier jour : 12h30





Vérification technique et interprétation des bilans en hormonologie - Limites de l'immunoanalyse

BIOCHIMIE

Objectifs



Maîtriser la vérification technique des dosages hormonaux analysés par les techniques classiques d'immunoanalyse en tenant compte de la qualité de l'échantillon (conditions de prélèvement, stabilité, aspect,...) et des pièges analytiques (molécules interférentes,...)

S'entraîner à interpréter des bilans en fonction des situations analytiques et physiopathologiques

Prérequis

Pas de prérequis pour le personnel technique de laboratoire

Public

Technicien, Biologiste

Programme

Présentation de la formation - Pièges en immunoanalyse

Critères de qualité en immunoanalyse

Exploration biologique de la thyroïde

- Marqueurs : TSH, T3L, T4L, Thyroglobuline, Auto-anticorps anti-thyroglobuline, calcitonine, tests dynamiques
- Contextes biologiques : hypothyroïdies, hyperthyroïdies, nodules thyroïdiens, thyroïdites, goîtres et cancers de la thyroïde

Exploration biologique des corticosurrénales

- Marqueurs : ACTH, Cortisol, tests dynamiques (synacthène, dexaméthasone, CRH), aldostérone, rénine (tests dynamiques couché, debout)
- Contextes biologiques : hypoadostéronisme, hyperaldostéronisme, hypocorticisme, hypercorticisme

Exploration biologique du métabolisme phosphocalcique

- Marqueurs : calcium, calcium ionisé, phosphore, PTH, vitamine D, calcitonine
- Contextes biologiques : hypocalcémies et hypercalcémies, ostéoporose, carence en vitamine D

Marqueurs tumoraux

- Marqueurs : ACE, AFP, CA19-9, CA15-3, CA125, PSA, β 2 microglobuline, NSE, Cyfra 21-1
- Contextes biologiques : utilisation dans les différentes situations de dépistage, diagnostic, pronostic, suivi thérapeutique et surveillance

Exemple de cas de vérification technique et de validation biologique

Réf.: DT.HOR.B

Durée

2,5 jours 19 h

Coût (net)

1 650 €

Intervenants

Dr G. MARCEAU

Session

Du 09 au 11/06/21

Lieu

GUADELOUPE,
MARTINIQUE

Pédagogie

Théorie 60% - Étude de cas 40%

Notes

Remise de documentation et support de cours.
Outils pédagogiques : Vidéoprojection.
Validation des acquis par dialogue interactif, résolution de cas cliniques et test QCM.
Durée journalière habituelle de formation : 7 h.

Heure de début 1^{er} jour : 14h

Heure de fin dernier jour : 17h





Formules sanguines normales et pathologiques

Initiation

HÉMATOLOGIE

Objectifs

Effectuer une formule normale
Savoir détecter les formules anormales

ADAPTABLE EN INTRA

Prérequis

Pas de prérequis pour le personnel technique de laboratoire

Public

Technicien, Cadre

Programme

Rappel de l'hématopoïèse normale

Formules sanguines normales
Variations physiologiques

Pathologie des globules rouges et des plaquettes

Anémies constitutionnelles et acquises
Évaluation des plaquettes et validation d'une numération plaquettaire

Pathologie bénigne des granuleux

Myélocémie et érythromyélocémie réactionnelles

Pathologie bénigne des lymphocytes

Hyperlymphocytoses réactionnelles
Syndrome mononucléosique

Notions de pathologies malignes

Myélodysplasies, leucémies aiguës
Proliférations chroniques

Réf.: DT.HEM.O1

Durée

2 jours 12 h

Coût (net)

1 250 €

Intervenants

Dr M. CHAQUIN
et collaborateurs

Session

Du 19 au 20/04/21

Lieu

GUADELOUPE,
MARTINIQUE

Pédagogie

TP 50% - Théorie 25% - Démo 12,5% -
Étude de cas 12,5%

Notes

Le stage HEM.O2 est recommandé en aval pour compléter le cursus.

Outils pédagogiques : Vidéoprojection, Lames.

Appareils utilisés : Microscopes.

Validation des acquis par lecture de lames.

Durée journalière habituelle de formation : 7 h.

Heure de début 1^{er} jour : 9h

Heure de fin dernier jour : 16h30



Formules sanguines normales et pathologiques

Perfectionnement

HÉMATOLOGIE

Objectifs

ADAPTABLE EN INTRA

Dépister les principales anomalies et débiter une démarche diagnostique

Prérequis

Pratique de la cytologie hématologique ou avoir suivi le stage d'initiation HEM.O1

Public

Technicien, Cadre

Programme

Rappel de l'hématopoïèse normale

Formules sanguines normales
Variations physiologiques

Pathologie des globules rouges et des plaquettes

Anémies constitutionnelles et acquises
Évaluation des plaquettes et validation d'une numération plaquettaire

Pathologie bénigne des granuleux

Myélémie et érythromyélie réactionnelles

Pathologie bénigne des lymphocytes

Hyperlymphocytoses réactionnelles
Syndrome mononucléosique

Notions de pathologies malignes

Myélodysplasies, leucémies aiguës
Proliférations chroniques

Réf.: DT.HEM.O2

Durée

3 jours 18 h

Coût (net)

1 800 €

Intervenants

Dr M. CHAQUIN
et collaborateurs

Session

Du 21 au 23/04/21

Lieu

GUADELOUPE,
MARTINIQUE

Pédagogie

TP 50% - Théorie 25% - Démo 12,5% -
Étude de cas 12,5%

Notes

Outils pédagogiques : Vidéoprojection, Lames.
Appareils utilisés : Microscopes.
Validation des acquis par lecture de lames.
Durée journalière habituelle de formation : 7 h.

Heure de début 1^{er} jour : 9h

Heure de fin dernier jour : 16h30



Perfectionnement des connaissances en hémostasie

HÉMOSTASE

Objectifs

ADAPTABLE EN INTRA

Bases théoriques et pratiques de l'hémostasie en pratique courante et spécialisée

Prérequis

Techniciens de laboratoire ayant une connaissance théorique et pratique

Public

Techniciens

Programme

Physiologie de l'hémostasie

Prélèvement et prise en charge pré-analytique en hémostasie

Tests de coagulation : TQ, TCA, fibrinogène, dosage des facteurs de la coagulation

- Principe et intérêt des tests
- Exploration d'un allongement du TQ
- Exploration d'un allongement du TCA

Les anticoagulants : effets sur les tests de coagulation et surveillance

- AVK et INR
- HNF et HBPM
- AOD
- Thrombopénie induite par l'héparine : diagnostic et prise en charge

Explorations diagnostiques de la maladie thromboembolique veineuse

- Dosage des D-dimères
- Indications du bilan à la recherche de facteurs biologiques de risque de thrombose
- Antithrombine, protéine C, protéine S
- Polymorphismes génétiques : mutation Q506 du gène du facteur V et mutation G20210A du gène du facteur II
- Recherche d'un anticoagulant circulant de type anti-phospholipides

Syndromes hémorragiques

- Hémophilies
- Maladies de Willebrand

Réf. : DT.HEM.D

Durée

2 jours 14 h

Coût (net)

1 900 €

Intervenants

Dr V. CUSSAC

Session

Du 25 au 26/05/21

Lieu

GUADELOUPE,
MARTINIQUE

Pédagogie

Théorie 80% - Étude de cas 20%

Notes

Remise de documentation et support de cours.
Outils pédagogiques : Vidéoprojection.
Validation des acquis par test QCM/QROC.
Durée journalière habituelle de formation : 7 h.

Heure de début 1^{er} jour : 9h

Heure de fin dernier jour : 17h



Pratique journalière en Bactériologie

Remise à niveau

NOUVEAU

BACTÉRIOLOGIE

Objectifs



Remise à niveau des connaissances de bases en bactériologie médicale
Conduite et interprétation de l'examen bactériologique des principaux produits pathologiques

Prérequis

Techniques usuelles de Bactériologie

Public

Technicien

Programme

Rappels des connaissances de base en bactériologique médicale et actualités

Rappels des connaissances de base en bactériologie médicale et actualités

Rappels sur l'identification bactérienne classique

Les nouvelles méthodes d'identification bactérienne et leur place : biologie moléculaire et spectrométrie de masse

L'approche syndromique : intérêts, limites

Rappels sur l'étude de la sensibilité aux antibiotiques, méthodes récentes

Examen cyto-bactériologique des produits pathologiques suivants :

- E.C.B.U.
- Coprocultures
- Hémo cultures
- L.C.R. et autres liquides d'épanchement
- Examen cyto bactériologique des expectorations (E.C.B.C)
- Prélèvements génitaux
- Suppurations

Pour chacun de ces examens seront vus :

- la conduite de l'examen
- les principales bactéries rencontrées
- l'interprétation des résultats

Les bases pour la reconnaissance et la différenciation des cristaux observés au cours des E.C.B.U. sont abordées dans le stage CRI.2 (section Biochimie)

Réf.: DT.BAC.W

Durée

3 jours 21 h

Coût (net)

1 900 €

Intervenants

Dr M. LECSO

Session

Du 21 au 23/06/21

Lieu

GUADELOUPE,
MARTINIQUE

Pédagogie

Théorie 50% - TP 20% - TD 30%

Notes

Remise de documentation et support de cours.
Outils pédagogiques : Vidéo, Vidéoprojection.
Validation des acquis par test QCM/QROC et Quiz.
Durée journalière habituelle de formation : 7 h.

Heure de début 1^{er} jour : 10h

Heure de fin dernier jour : 16h



Objectifs

Maîtriser les techniques de base en Parasitologie Médicale et la conduite de l'examen parasitologique des selles et du sang

Prérequis

Notions de Parasitologie Médicale :

- Définition et classification des parasites responsables de pathologies humaines digestives ou sanguines
- Connaissance des cycles parasitaires concernant les parasites traités : mode de contamination, agent vecteur, hôtes définitifs et intermédiaires
- Principaux signes cliniques

Public

Technicien, Biologiste

Programme

Phase pré-analytique

Examen parasitologique au laboratoire

- Généralités
- Qualité du prélèvement
- Prélèvements et orientations diagnostiques

Phase analytique

Techniques de base en coprologie parasitaire

- Conduite d'un examen de selles
- Choix des techniques en fonction de la feuille de demande
- Examen direct et techniques de conservation et de fixation des éléments parasitaires
- Techniques de concentration parasitaire

Identification des parasites en coprologie parasitaire

- Helminthes : Nématodes, Trématodes et Cestodes
- Protozoaires : Amibes, Flagellés, Microsporidies et Coccidies intestinales
- Éléments non parasitaires / Diagnostic différentiel

Diagnostic des parasitoses du sang (identification)

- Paludisme
- Toxoplasme
- Trypanosomiasis
- Leishmanioses
- Filarioses

Phase post-analytique

Interprétation et rendu de résultats

Réf.: DT.PAR.PM

Durée

3 jours 19 h

Coût (net)

1 900 €

Intervenants

Pr G. DREYFUSS

Session

Du 28 au 30/04/21

Lieu

GUADELOUPE,
MARTINIQUE

Pédagogie

TD 30% - Théorie 30% - TP 30% -
Démonstration 10%

Notes

Remise de documentation et support de cours.
Outils pédagogiques : Vidéoprojection.
Validation des acquis par test QCM/QROC.
Durée journalière habituelle de formation : 7 h.

Heure de début 1^{er} jour : 9h

Heure de fin dernier jour : 17h



Objectifs

ADAPTABLE EN INTRA

Acquérir les bases nécessaires à la compréhension de la théorie et de la pratique des techniques de Biologie moléculaire
Aborder un stage pratique de Biologie moléculaire

Prérequis

Niveau Bac +2, +3

Public

Technicien, Cadre, Biologiste

Programme

Rappels de biologie cellulaire

Les acides nucléiques : support de l'information génétique

Structure des acides nucléiques

Enzymes intervenant sur les acides nucléiques

Dynamisme des gènes : réplication, synthèse des protéines (transcription, maturation, traduction, modifications), mutations et réparations

Régulation de l'expression des gènes

Techniques de biologie moléculaire

Outils : enzymes, vecteurs, sondes

Principes d'hybridation

PCR classique et temps réel

Clonage, séquençage

Exercices

Notions de contaminations

Organisation d'un laboratoire de Biologie moléculaire

Réf.: DT.TEC.ZI

Durée

2 jours 12 h

Coût (net)

1 200 €

Intervenants

M. N. GANGNEUX
et collaborateurs

Session

Du 17 au 18/05/21

Lieu

GUADELOUPE,
MARTINIQUE

Pédagogie

Théorie 75% - TD 25%

Notes

Stage recommandé en aval : TEC.Z.

Remise d'un support de cours.

Outils pédagogiques : Vidéoprojection.

Validation des acquis par test QCM/QROC.

Durée journalière habituelle de formation : 7 h.

Heure de début 1^{er} jour : 9h30

Heure de fin dernier jour : 16h



PCR quantitative : approche théorique et pratique

BIOLOGIE MOLÉCULAIRE

Objectifs

ADAPTABLE EN INTRA

Acquérir les bases théoriques et pratiques de la PCR quantitative

Prérequis

Connaissances de base en biologie moléculaire et en PCR

Public

Technicien, Cadre, Biologiste,
Ingénieur, Chercheur

Programme

Rappels sur les acides nucléiques et la PCR

BPL et qPCR

Implantation d'un laboratoire de Biologie moléculaire :
organisation des locaux

La PCR quantitative

Le principe et les différentes chimies utilisées :

- TaqMan, SYBR® Green, balises moléculaires et scorpions

Les différentes méthodes de quantifications :

- absolues ou relatives

Travaux pratiques :

Extraction ARN/ADN

Technique de dosage, contrôle qualité

Mise en œuvre de la qPCR, optimisation

Analyse de résultats (quantification absolue et relative)

Réf.: DT.TEC.QP

Durée

2 jours 13 h

Coût (net)

1200 €

Intervenants

M. N. GANGNEUX
et collaborateurs

Session

Du 19 au 20/05/21

Lieu

GUADELOUPE,
MARTINIQUE

Pédagogie

TP-TD 60% - Théorie 40%

Notes

Remise d'un support de cours.

Outils pédagogiques : Vidéoprojection.

Validation des acquis par test QCM/QROC.

Durée journalière habituelle de formation : 7 h.

Heure de début 1^{er} jour : 9h30

Heure de fin dernier jour : 16h30



Comprendre le séquençage NGS (Next Generation Sequencing)

BIOLOGIE MOLÉCULAIRE

Objectifs

ADAPTABLE EN INTRA

Comprendre les principes fondamentaux du séquençage digital d'ADN, ou Séquençage Nouvelle Génération (NGS)
 Construire un protocole expérimental dédié à l'analyse d'un gène, d'un groupe de gènes, d'un génome, ou d'un transcriptome
 Comprendre les différentes technologies disponibles aujourd'hui (Illumina, Qiagen genereader et IonTorrent)
 Comprendre les bases des protocoles (matériel de départ, construction des bibliothèques, séquençage, validation des résultats)

Prérequis

Connaissances de base en biologie moléculaire et en PCR

Public

Technicien, Cadre, Biologiste,
Ingénieur, Chercheur

Programme

Rappels de notions de base de manipulation d'ADN, construction de bibliothèques

Les nouvelles méthodes de séquençage d'ADN :

- La méthode de séquençage par détection de protons («Post-light» Ion Torrent technologie) (Personal Genome Machine, et Proton)
- La méthode de séquençage par synthèse, terminateurs réversibles (Illumina et Qiagen)
- Les techniques Pacific Biosciences et Oxford Nanopore

Applications

Reséquençage de gènes, identification de SNPs, gènes individuels, ou groupe de gènes
 Reséquençage de génomes (bactériens ou eucaryotes)
 Analyse d'ARN, miRNA ou transcriptome
 Séquençage de novo

Réf.: DT.TEC.JM2

Durée

2 jours 13 h

Coût (net)

1 400 €

Intervenants

Dr M. CERVANTES
et collaborateurs

Session

Du 03 au 04/06/21

Lieu

GUADELOUPE,
MARTINIQUE

Pédagogie

Théorie 80% - Étude de cas 20%

Notes

Remise de documentation et support de cours.
 Outils pédagogiques : Vidéoprojection.
 Validation des acquis par test QCM/QROC.
 Durée journalière habituelle de formation : 7 h.

Heure de début 1^{er} jour : 9h

Heure de fin dernier jour : 16h

Les engagements qualité de Bioformation



Certifié depuis 2005 par Bureau Veritas Certification (BVC), BIOFORMATION poursuit sa démarche d'amélioration des services en optimisant son système qualité dans le cadre de la **Norme ISO 9001**. Depuis Avril 2018, l'Institut a réussi la transition vers la version 2015 de la Norme.



Certification qualité délivrée au titre de la catégorie « Actions de formation »

La marque « **Qualiopi** » vise à attester de la qualité du processus mis en œuvre par les prestataires d'actions concourant au développement des compétences et permettre une plus grande lisibilité de l'offre de formation auprès des entreprises et des usagers.

Notre Institut a obtenu cette Certification selon le Référentiel National Qualité le 2 Octobre 2020.



Bureau Veritas Certification / ISO9001 Periodic-Difference Codes Disponible sur demande

BIOFORMATION est également certifié par BVC, depuis Novembre 2016, selon le Référentiel **Veriselect Formation Professionnelle** : Qualité de Services

des Organismes de Formation Professionnelle.



Suite à son enregistrement sur le portail **DATADOCK**, BIOFORMATION a satisfait aux exigences des 21 indicateurs de qualité. L'institut est « datadocké » depuis Mars 2017.



BIOFORMATION est également référencé en tant qu'**Organisme de DPC** auprès de l'Agence Nationale de DPC (ANDPC) sous le numéro 1779.

Modalités d'inscription aux stages

Projet de formation

Construisez un projet de formation car il vous aidera à justifier vos choix et à préciser vos objectifs tout au long de votre démarche.

BIOFORMATION peut vous accompagner dans cette phase et répondre aux questions qui vous préoccupent.

Le catalogue édité par BIOFORMATION décrit dans le détail les stages proposés et leur tarif. La mise en conformité des stages aux dispositions légales peut entraîner une modification de leur coût.

D'autre part, en fonction des avancées scientifiques et techniques et/ou pour des raisons pédagogiques BIOFORMATION, par l'intermédiaire de ses formateurs, se réserve le droit d'améliorer et adapter le programme du stage concerné. Les stagiaires en sont toutefois préalablement informés en amont de la formation.

Pour toutes les formations, les stagiaires sont invités à compléter un formulaire préalable afin d'aider les formateurs à adapter parfaitement leur pédagogie et affiner le programme du stage.

Pour toute information complémentaire (places disponibles, précisions sur le prérequis ou sur le programme), n'hésitez pas à contacter un conseiller à BIOFORMATION et/ou vous rendre sur notre site internet www.bioformation.org.

En cas de **perturbations** (grèves, interruptions des transports, ...), **sauf contre-ordre émanant directement de BIOFORMATION**, les sessions de formations seront systématiquement maintenues.

Pré-inscription

Les inscriptions aux stages sont possibles directement en ligne, sur le site internet de l'Institut www.bioformation.org, à l'aide de vos codes d'accès.

Elles sont également prises en compte à partir d'un document écrit que vous adressez au choix :

- par fax au + 33 1 42 15 20 36
- par courrier, à BIOFORMATION, 309/315 rue Lecourbe - 75015 PARIS
- par email sur contact@bioformation.org.

Le client peut, dans ce cas, utiliser le bulletin de Pré-inscription (disponible en fin de catalogue ou sur le site internet de l'Institut) ou bien préciser sur papier libre avec en-tête :

- les coordonnées précises de l'établissement souscripteur et de l'établissement financeur (si différentes de celles du souscripteur)
- les nom, prénom, date de naissance, fonction et adresse mail du stagiaire
- les références du stage (codes, titre et dates).

Souscription de convention

À réception de la Pré-inscription, BIOFORMATION adresse par retour, au service formation du client, une Convention en double exemplaire.

Celle-ci comporte des informations contractuelles importantes que le client est prié de bien vouloir vérifier et doit être impérativement signée par les responsables compétents et retournée à BIOFORMATION.

Le client est informé que BIOFORMATION ne prend définitivement en compte le financement par un tiers qu'à réception de l'attestation/contrat de prise en charge du financeur.

Lorsque la session demandée ne présente plus de disponibilité, un accusé de réception de la demande du client est envoyé. En cas de désistement ou de dédoublement de session (session supplémentaire), l'Institut propose au Client de participer à la formation dans les meilleurs délais.

IMPORTANT : Nos clients sont invités à prendre connaissance de nos Conditions Générales de Vente (disponibles en fin de catalogue ou sur notre site internet) auxquelles sont soumises les inscriptions aux actions de formation organisées par BIOFORMATION.

Il est rappelé qu'une inscription implique l'adhésion pleine et entière du responsable de l'inscription et du stagiaire à celle-ci.

Les demandes d'inscription sont traitées dans l'ordre d'arrivée et aucune réclamation ne pourra être reçue concernant la prise en compte d'une quelconque autre priorité, sauf dérogation exceptionnelle par un responsable de l'Institut.

Pour les clients étrangers, le règlement par virement préalable à la formation conditionne l'enregistrement définitif des inscriptions.

Convocation

Sous réserve de réception de la convention signée, un dossier de participation est adressé au service formation à l'attention de chacun des stagiaires.

Il comporte :

- une convocation
- un plan d'accès au lieu de stage
- un programme de stage
- des possibilités d'hébergement proches du lieu de stage.

Les possibilités d'hébergement ne sont fournies qu'à titre indicatif en vue d'aider le stagiaire à organiser son séjour, le choix de l'hébergement au sein de la liste fournie est à la discrétion du stagiaire.

IMPORTANT :

D'une manière générale, BIOFORMATION ne pourra être tenue de rembourser, en cas de report ou d'annulation du stage, les frais de réservation du titre de transport et/ou d'hébergement du stagiaire pris en vue du stage.

CONSEIL PRATIQUE :

Nous vous invitons à prendre les dispositions nécessaires à votre transport et à votre hébergement pour la durée du stage uniquement à réception de votre dossier de convocation.

STAGIAIRES ETRANGERS :

Le souscripteur supportera l'intégralité des frais bancaires appliqués sur les virements internationaux.

Attestation et Évaluation

Toutes les formations organisées par l'Institut sont validées à la suite d'un contrôle de connaissance. La forme prise par celui-ci (contrôle écrit ou oral, QCM, QROC, contrôle continu) est à l'initiative de l'animateur principal.

Une attestation de stage personnalisée, adressée à l'issue du stage, permet au participant de faire prendre en compte ses acquis dans la suite de son parcours professionnel.

Les évaluations/tests des acquis notés ne peuvent être transmis qu'au stagiaire s'il en fait la demande. En aucun cas, ces tests ne pourront être adressés au Client (Service RH / Formation continue).

Facturation

BIOFORMATION n'est pas assujéti à la TVA. Les coûts indiqués dans le catalogue sont nets de taxes.

À l'issue du stage, une facture et l'attestation de fin de stage sont envoyées au souscripteur.

Tout désistement doit faire l'objet d'un courrier recommandé à BIOFORMATION au moins 15 jours avant le début du stage.

En cas de résiliation par le Client moins de quinze jours francs avant le début du stage, ou en cas d'abandon en cours de formation par un ou plusieurs stagiaires, le montant total de la prestation est dû à BIOFORMATION à titre d'indemnité en raison de l'inexécution de ses obligations par le participant ou le responsable de l'inscription et ceci dès l'annulation.

Pour l'ensemble des stages proposés, les frais occasionnés par les déplacements et l'hébergement ne sont pas à la charge de l'Institut.

Les frais de déjeuner sont, dans quelques cas, inclus dans le coût du stage. Le cas échéant, une mention à ce sujet figure dans la rubrique Notes des programmes.

Financement

Les frais liés au stage peuvent être pris en charge, en tout ou partie, par le budget formation continue du souscripteur soit directement, soit par l'intermédiaire d'un organisme de gestion auquel le souscripteur a confié son budget formation. Il revient au Client de faire la demande auprès de son organisme financeur en préalable à la formation.

Dans ce cas, les coordonnées du financeur doivent être mentionnées à BIOFORMATION dès la demande de Pré-inscription. **Toutefois, si BIOFORMATION n'a pas reçu la prise en charge de l'organisme tiers payeur au 1^{er} jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du coût du stage.**

Pour les demandeurs d'emploi, la demande de prise en charge est à présenter à POLE EMPLOI.



BIOFORMATION
309/315, rue Lecourbe
75015 Paris
Tél. (33) 1 42 15 20 31
Fax : (33) 1 42 15 20 36
www.bioformation.org

Organisme formateur :
11753654975

Siret : 441 059 847 000 42

**Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter l'un de nos conseillers
par téléphone au + 33 1 42 15 20 31
par fax au + 33 1 42 15 20 36
ou par mail contact@bioformation.org**

Retrouvez toutes nos offres
www.bioformation.org

Des menus simples et clairs, des rubriques directement accessibles

Le site BIOFORMATION a été intégralement repensé pour une utilisation facilitée, rapide et efficace avec notamment :

- Une interface graphique simplifiée, claire et aérée pour mettre en évidence les informations essentielles.
- Une barre des menus avec un nombre d'onglets volontairement restreint, pour ne pas se perdre dans la navigation.
- Une présentation immédiate des rubriques qui vous intéressent, avec un accès direct aux contenus (catalogue, agenda, formations sur-mesure, produits et services).



Votre inscription en quelques clics !

Dans un premier temps, vous accédez, facilement à toutes les informations nécessaires pour déterminer au mieux vos choix : catalogue des formations (présentielles et E-learning), agenda, disponibilités, prérequis, tarifs...

Dans un deuxième temps, grâce à vos codes d'accès personnels (disponibles auprès de l'Institut), vous vous pré-inscrivez directement en ligne, et recevez par mail la confirmation de cette inscription qui récapitule les différents éléments dont vous avez besoin.

Enfin, vous retrouvez le suivi de vos inscriptions et tous les documents concernant vos formations en cours : programme détaillé, convention, convocation, facture, ...



Toute l'équipe de BIOFORMATION reste bien sûr à votre écoute pour toute question concernant le fonctionnement du site.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE FORMATIONS PRÉSENTIELLES AUX CLIENTS PROFESSIONNELS

Article 1 – Champ d'application

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent de plein droit à toutes les commandes de formations présentielles. Ces commandes sont conclues entre la Société BIOFORMATION, Société par actions simplifiée, au capital de 148 000 euros, dont le siège social se situe 309-315 rue Lecourbe 75015 PARIS et dont l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés est 441 059 847 RCS PARIS, et les Clients professionnels. La Société BIOFORMATION se réserve le droit de modifier lesdites conditions à tout moment. Les conditions générales sont celles en vigueur sur le site à la date de passation de la commande. Le fait de passer commande implique l'adhésion pleine et entière du Client aux présentes conditions générales dont le Client déclare avoir pris connaissance avant de passer commande, ainsi que le respect des obligations nées du Code de la propriété intellectuelle et de la licence d'accès au Site.

Article 2 – Tarifs

Sauf conditions particulières expresses portées à la vente, les prix des actions de formation présentielles sont eux figurant en Euros dans le catalogue et les diverses brochures édités par BIOFORMATION, au jour de l'émission de la convention de formation. Les tarifs sont également consultables sur le site internet de la Société. Ces prix sont, à cette date, fermes et définitifs. Il est rappelé que la société BIOFORMATION n'est pas assujettie à la TVA. Sauf indication contraire donnée par BIOFORMATION, les repas ne sont pas pris en compte dans le prix de la formation et ne sont pas à la charge de BIOFORMATION.

Article 3 – Commandes

La commande d'une formation présentée se fait en deux temps :

Pré-inscription

La pré-inscription doit être faite à partir d'un document écrit que le Client est invité à adresser au choix :

- ✓ par fax au numéro suivant : +33 1 42 15 02 36
- ✓ par courrier à l'adresse suivante : BIOFORMATION, 309-311 Rue Lecourbe, F75015 PARIS
- ✓ par email à l'adresse contact@bioformation.org

La pré-inscription est effectuée au nom de la personne physique (participant) mais le Client de BIOFORMATION est l'entreprise ou l'institution (contractant) figurant sur le bulletin d'inscription et payant le montant de la formation.

Le Client peut utiliser le Bulletin de pré-inscription disponible en fin de catalogue ou sur le site de BIOFORMATION, ou bien un papier libre avec entête, où seront précisées dans la mesure du possible : les coordonnées précises de l'établissement souscripteur et de l'établissement financeur (si différentes de celles du souscripteur), le nom du participant et les références de la formation présentée (code, titre et dates).

Souscription de la Convention de formation

A réception de la pré-inscription, BIOFORMATION adresse par retour au service formation du Client professionnel une Convention de formation en double exemplaire, qui comporte des informations contractuelles importantes que le Client doit vérifier.

Le Client doit dater, signer et tamponner les deux exemplaires de la Convention de formation.

Un exemplaire de cette Convention de formation datée, signée et tamponnée par le Client doit être retourné à BIOFORMATION. L'autre exemplaire est conservé par le Client.

En cas de non-retour ou de retour tardif de la Convention de formation, BIOFORMATION est autorisée à donner la place réservée, à un autre client inscrit en liste d'attente. Le client est informé que BIOFORMATION ne prend définitivement en compte le financement par un tiers qu'à réception de l'attestation/contrat de prise en charge du financeur. Lorsque la session demandée ne présente plus de disponibilité, un accusé de réception de la demande du client est envoyé. En cas de désistement ou de dédoublement de session (session supplémentaire), BIOFORMATION propose au client de participer à la formation dans les meilleurs délais.

Les demandes d'inscription sont traitées dans l'ordre d'arrivée et aucune réclamation ne pourra être reçue concernant la prise en compte d'une quelconque autre priorité, sauf dérogation exceptionnelle par un responsable de BIOFORMATION.

Convocation

Sous réserve de réception de la Convention de formation signée, un dossier de participation est adressé en temps voulu au service formation à l'attention de chacun des participants.

Il comporte :

- ✓ une convocation,
- ✓ un programme de l'action de formation visuelle,
- ✓ un plan d'accès au lieu de formation,
- ✓ les possibilités d'hébergement proches du lieu de formation.

Règlement intérieur

Les participants sont tenus à une obligation d'assiduité et doivent respecter le règlement intérieur de BIOFORMATION. Le règlement intérieur est mis à la disposition des participants par l'intermédiaire du formateur. Il peut être consulté sur chaque lieu de formation et sur le site internet de BIOFORMATION.

Attestation de suivi de formation et obligations

Une attestation de suivi de formation personnalisée est remise à l'issue de la formation à chaque participant. Chaque participant est invité à remplir un questionnaire d'évaluation qui permet à BIOFORMATION d'affiner son offre au regard des attentes des clients. Dans le cadre de ses prestations de formation, BIOFORMATION a une obligation de moyens et non de résultat.

Article 4 – Conditions de paiement

Facturation

A l'issue de l'action de formation présentée, une facture et l'attestation de fin de formation sont envoyées au client. Le prix de vente est payable au comptant à réception de la facture et sans escompte.

Modes de paiement acceptés

Le paiement des formations présentielles s'effectue comptant sans escompte, soit par chèque bancaire à l'ordre de BIOFORMATION, soit par virement SEPA.

Chèque

En cas de paiement par chèque bancaire, celui-ci doit être émis par une banque domiciliée en France métropolitaine ou à Monaco et peut être expédié à BIOFORMATION en même temps que la Convention de formation signée et tamponnée.

Virement SEPA

Pour tout virement SEPA, le RIB contenant le numéro IBAN et le numéro BIC de BIOFORMATION est diffusé sur la facture adressée au client. Ces coordonnées bancaires sont également disponibles sur simple demande auprès de BIOFORMATION.

Pénalités de retard

A défaut de paiement à l'échéance, des pénalités égales à trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur à la date de la commande seront appliquées à compter du premier jour de retard, sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure préalable. En outre, si sera appliqué de plein droit une pénalité égale à 15 % de la somme impayée, outre les frais judiciaires qui pourraient être exposés.

Enfin tout client professionnel effectuant son paiement après les dates d'échéance figurant sur les factures de BIOFORMATION se verra appliquée une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement. Cette indemnité pour frais de recouvrement est exigible sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure.

Clients résidant à l'étranger

Les formations présentielles suivies par les clients résidant à l'étranger doivent être réglées avant le début de la formation présentée. C'est uniquement après retour d'un exemplaire de convention cacheté et signé et vérification du règlement effectué par le Client résidant à l'étranger que la demande d'inscription est validée et confirmée et que la convocation à la formation présentée sera envoyée. Il est donc nécessaire d'avertir le service comptabilité client de BIOFORMATION afin de lui communiquer les détails du virement (date, montant, référence,...) indispensables à son identification. Si aucun règlement n'a été signalé et constaté dans un délai de 1 mois avant le début de la formation, BIOFORMATION se réserve le droit de céder la place à un autre client. Le cas échéant, aucune réclamation ne sera prise en compte. Il est rappelé que les virements bancaires effectués des pays étrangers engendrent des frais qui sont exclusivement à la charge du client et doit être précisé à l'établissement bancaire émetteur du virement.

Défait de paiement antérieur

Toute commande d'un Client à BIOFORMATION, sans avoir précédé au paiement de la (des) commande(s) précédente(s), autorise BIOFORMATION à refuser de délivrer les formations concernées, sans que le Client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit.

Intervention d'un organisme tiers payeur

En cas de paiement par un organisme tiers payeur, il appartient au Client :

- ✓ de faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande ;
- ✓ d'indiquer explicitement les coordonnées complètes de celui-ci sur son bulletin de pré-inscription ;
- ✓ de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme tiers payeur qu'il aura désigné.

Si l'organisme tiers payeur ne prend en charge que partiellement le coût de la formation, le reliquat doit être payé par le Client. Si BIOFORMATION n'a pas reçu la prise en charge de

l'organisme tiers payeur au 1^{er} jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du coût du stage.

En cas de non-paiement par l'organisme tiers payeur, BIOFORMATION serait fondé à réclamer le montant de ce paiement au responsable de l'inscription solidairement débiteur à son égard.

Article 5 - Date de prise d'effet de la commande

La commande prend effet à compter de la réception par BIOFORMATION de la Convention de formation tamponnée et signée.

Article 6 – Annulation avant le début de la formation

A l'initiative du participant ou du responsable de l'inscription
Toute demande d'annulation d'une inscription à l'insigilation du participant ou du responsable de l'inscription doit être notifiée par écrit à BIOFORMATION.

Entre 30 jours et 15 jours avant le début de la formation, BIOFORMATION retiendra sur le coût total, les sommes qu'elle aura réellement dépensées ou engagées pour la réalisation de ladite action soit 25% du coût de l'action de formation envisagée. Si l'annulation intervient moins de 15 jours francs avant le début de la formation, le montant total de la prestation est dû à BIOFORMATION à titre d'indemnité en raison de l'exécution de ses obligations par le participant ou le responsable de l'inscription et ceci dès l'annulation.

Les délais sont calculés au jour de la réception par BIOFORMATION de l'annulation du participant ou du responsable de l'inscription.

Toutefois, lorsqu'un participant ne peut réellement pas assister à la formation à laquelle il est inscrit, il peut être remplacé par un collaborateur de la même entreprise. Le nom et les coordonnées de ce nouveau participant doivent être impérativement confirmés par écrit à BIOFORMATION avant la formation.

A l'initiative de BIOFORMATION

BIOFORMATION se réserve le droit d'ajourner une session, ou plus tard 15 jours avant le début de celle-ci, si le nombre de participants prévus est jugé pédagogiquement insuffisant. Dans ce cas, BIOFORMATION s'engage à prévenir immédiatement chaque participant et à lui proposer une inscription prioritaire sur la prochaine session de la formation concernée. BIOFORMATION ne sera pas tenue de rembourser, en cas de report ou d'annulation de la formation présentée, les frais de réservation du titre de transport du participant, pris en vue du stage.

En cas d'indéxécution d'une prestation de formation, BIOFORMATION remboursera au contractant les sommes indûment perçues de ce fait (article L.6354-1 du code du travail).

Article 7 – Service Client

Pour toute information, question ou réclamation : un Service Client est à disposition :

- ✓ par téléphone au +33 1 42 15 20 31,
- ✓ par fax au +33 1 42 15 20 36
- ✓ ou courriel à l'adresse mail suivante : contact@bioformation.org
- ✓ par voie postale : BIOFORMATION, Formations Présentielles, 309-311 Rue Lecourbe, F 75015 PARIS

Article 8 - Droits de propriété intellectuelle & Licence d'accès au Site

L'ensemble des marques figuratives ou non et plus généralement toutes les autres marques, illustrations, images et logos figurant sur les Produits, leurs accessoires et leurs emballages, qu'ils soient déposés ou non, sont et demeureront la propriété exclusive du titulaire du droit. Toute reproduction totale ou partielle, modification ou utilisation de ces marques, illustrations, images et logos, pour quelque motif et sur quelque support que ce soit, sans accord exprès et préalable du titulaire du droit, est strictement interdite. Il en est de même de toute combinaison ou conjonction avec toute autre marque, symbole, logo type et plus généralement tout signe distinctif destiné à former un logo composite. Il en est de même pour tout droit d'auteur, dessin, modèle et brevet qui sont la propriété du titulaire du droit. Pour les besoins d'accès au Site, la Société BIOFORMATION accorde une licence d'accès et d'utilisation du Site dans le cadre d'un usage personnel.

Article 9 - Confidentialité des Données

Les informations demandées au Client sont nécessaires au traitement de la commande. Dans l'hypothèse où le Client consent à communiquer des données individuelles à caractère personnel, il dispose d'un droit individuel d'accès, de retrait et de rectification de ces données dans les conditions prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Article 10 - Droit applicable – Attribution de compétence

Le droit français régit ses nos ventes. En cas de litige, seuls les tribunaux de Paris seront compétents et déterminés selon les règles de procédure. L'attribution de compétence aux tribunaux de Paris est générale et s'applique, qu'il s'agisse d'une demande principale, d'une demande incidente, d'une action au fond ou d'un référé, quels que soient le lieu de livraison et le mode de paiement.



Groupe LEXOM - BIOFORMATION

309/315, rue Lecourbe - 75015 Paris - Tél. : 01 42 15 20 31

SAS au capital de 148 000 € - Organisme de formation : 11 75 36 54 975 - Ne vaut pas agrément de l'état
RCS PARIS B 441 059 847 (2002 BO 3351) - SIRET n° : 441 059 847 00042 - APE 8559 A